

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 6 novembre 2009

Service instructeur
Direction des Finances

N° CP-2009-14-1-17

Service consulté

**GARANTIE DÉPARTEMENTALE D'EMPRUNT
O.P.H. HABITATS DE HAUTE-ALSACE – BAIL EMPHYTÉOTIQUE
POUR LA CASERNE DE GENDARMERIE DE ROUFFACH ET LES TRAVAUX
D'EXTENSION DE LA GENDARMERIE DE SOULTZ**

Résumé : *Octroi d'une garantie d'emprunt intégrale à l'O.P.H. Habitats de Haute-Alsace de Colmar relative à un prêt d'un montant total de 1 358 000 € à souscrire pour le bail emphytéotique, passé avec le Département, concernant la gendarmerie de Rouffach et les travaux d'extension de la Gendarmerie de Soultz.*

Au cours de sa séance du 20 mars 2008 (rapport n° E 6 2008), le Conseil Général a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande émanant de l'Office Public de l'Habitat de Haute-Alsace de Colmar (H.H.A.), relative à un prêt de 1 358 000 €.

Par bail emphytéotique du 14 décembre 2007, le Département a transféré à H.H.A., à compter du 1^{er} janvier 2008 et durant 50 ans, 19 gendarmeries départementales (rapport n°5^e/94-07 du 23 novembre 2007).

En date du 20 mars 2009 (CP-2009-4-1-12) votre Assemblée a approuvé l'avenant n° 1 au bail emphytéotique, qui a pour objet de contractualiser la promesse de bail du BAILLEUR au PRENEUR concernant la caserne de Gendarmerie de ROUFFACH soit à compter du 1^{er} juin 2009.

En contrepartie de la gestion patrimoniale de la caserne de Gendarmerie qui lui est confiée, H.H.A. doit payer au Département un loyer capitalisé d'un montant de 1 340 272 €, payable en une seule fois. Un titre de recette a été émis en ce sens sur l'exercice 2009.

Pour s'acquitter de cette charge et des frais liés à l'extension de la Gendarmerie de Soultz, H.H.A. preneur emphytéotique projette de souscrire un prêt de 1 358 000 €, selon le plan de financement ci-dessous :

Coût total :		Plan de financement :	
Bail pour Rouffach	1 340 272 €	Emprunt	1 358 000
Travaux pour Soultz	167 679 €	Transfert emprunt DEXIA	112 272 €
	1 507 951 €	Fonds propres	37 679 €

Les caractéristiques du prêt de la Caisse Régionale du Crédit Agricole pour lequel la garantie est demandée, sont les suivantes :

Caractéristiques :	
Montant du prêt	1 358 000 €
Durée	30 ans
Taux fixe	3.98 %
Périodicité des échéances	Trimestrielles

Dans le cadre du bail emphytéotique, une garantie départementale intégrale peut être octroyée à H.H.A. par votre Assemblée.

Les crédits d'avances en garantie d'emprunt sont inscrits au chapitre 27 article 2761.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER